

Pérignat-ès-Allier

Le village qui sourit



Steven Morlier

«LE CRI DÉVOT», UNE RÉSIDENCE DE THÉÂTRE À PÉRIGNAT

Le Mag

N° 14 - Novembre 2013

Bulletin municipal d'information

www.perignat-es-allier.fr



Des travaux sur le réseau unitaire d'assainissement

Les travaux d'assainissements pour la mise en séparatif des rues du Moulin et Sainte-Agathe, ainsi que du secteur de la mairie, ont débuté. Dans ce quartier où le rocher est très présent et où les rues sont étroites, la tâche de l'entreprise GATP, retenue lors de la consultation, s'annonce délicate et laborieuse. Avec la prise en compte des possibles intempéries de l'hiver, la fin des travaux est envisagée pour février 2014. Une fois cette tranche de travaux achevée, un point noir important du réseau d'assainissement de la commune sera supprimé. Les odeurs devraient être considérablement réduites et la qualité de l'eau du ruisseau de la Boule sensiblement améliorée.



L'ouverture prochaine de Gedimat

Après les péripéties que nous avons évoquées dans le bulletin précédent pour l'obtention du permis de construire, l'entreprise Gedimat a pu commencer les travaux de démolition dans le courant de l'été. A part le bâtiment le plus récent, aucune implantation n'a été conservée. Les travaux de construction vont débuter rapidement pour se terminer à l'échéance de fin février 2014. Sauf incident de parcours, l'ouverture est prévue pour début avril prochain. Cette enseigne de matériaux et bricolage, qui emploiera cinq salariés dans un premier temps, viendra compléter utilement la gamme de services offerte sur le village et dans un périmètre qui ira bien au-delà des limites communales.



Le point sur le foyer occupationnel de la Croix Marine

Les travaux du foyer occupationnel de la Croix Marine avancent dans les délais annoncés. Le « hors d'eau - hors d'air » devrait être atteint dans le courant de l'hiver et l'ouverture est envisagée pour début 2015. Rappelons que ce sont 44 personnes qui seront accueillies dans cet établissement et environ 40 personnes qui travailleront sur le site. Conformément aux accords conclus avec les responsables de la Croix Marine et dans la limite des compétences requises, le recrutement s'adressera prioritairement en direction des demandeurs d'emplois de la commune.



Rappels de sécurité routière

Sur l'ensemble du village, la vitesse est limitée à 50 km/h et dans certains secteurs à 30 km/h.

Nous rappelons à l'ensemble des usagers que ces vitesses sont des valeurs maximales et que, dans bien des cas, il est évident que les automobilistes que nous sommes doivent rouler à des vitesses bien inférieures pour respecter la sécurité de tous, et particulièrement celle des enfants.

Nous rappelons également que la rue du Pré de l'eau, où se trouve l'école, est interdite à la circulation et donc au stationnement (sauf riverains).



Pentes de la Garde - Arrêté temporaire de limitation de vitesse



Depuis le 5 octobre, la vitesse maximale autorisée sur la voirie du lotissement des Pentes de la Garde est limitée à 30 km/h. A l'issue d'une période d'observation, une évaluation sera réalisée afin d'envisager les mesures définitives à engager. Le maire et le commandant de la brigade de gendarmerie sont chargés de l'application du présent arrêté.

Un point sur les travaux d'aménagement



La rue sous le Torre

Un important programme de voirie a débuté dans le courant du mois de septembre. Il s'agit essentiellement de travaux de reprise de revêtement de chaussée et de goudronnage. La majorité des secteurs sera enduite en bicouche ou tricouche gravillonné *, technique d'entretien qui permet une préservation de la qualité du revêtement de surface. Seule l'impasse du Vignal, très pentue et exposée aux phénomènes d'arrachement sera réalisée en enrobé.

Les secteurs concernés par ces travaux : les trottoirs de la route de Saint-Bonnet, la rue sous le Torre, les parkings de la salle de sport et de l'école, les Côtes du Vignal, la rue de la Suchère, l'impasse du 11 novembre.

* **UN REVÊTEMENT BICOUCHE GRAVILLONNÉ** - Pourquoi tous ces gravillons sur les chaussées refaites ? Cette technique d'entretien des chaussées est de loin la plus utilisée (L'enrobé, plus performant mais plus cher, est réservé en priorité aux voies en pentes ou en cas de renouvellement de voirie). Elle consiste à purger et reboucher les nids de poules puis à passer une émulsion accompagnée de gravillons, deux à trois fois de suite selon l'état du revêtement de surface. La dernière couche de graviers est un peu plus épaisse et a pour objectif d'éviter le ressuage et de bien boucher tous les micro espaces afin de rendre étanche la surface de roulement. Une chaussée bien étanche peut ainsi attendre 7 à 10 ans avant une nouvelle intervention. Précision : si nécessaire, après trois à quatre semaines, la voirie est balayée pour éliminer l'excédent de gravillons.



Le parking de l'école



L'espace de stationnement devant la halle omnisport

AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis le dernier bulletin municipal, le conseil municipal s'est réuni trois fois : le 8 juin, le 16 juillet et le 23 septembre. Les comptes rendus intégraux de ces conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site de la commune www.perignat-es-allier.fr. Voici quelques-uns des points à l'ordre du jour...

CM du 8/06/13

- * TRAVAUX - Avenants Maison Grenouille
- * CIMETIERE - Reprise de concessions
Modalité de vente des concessions
- * PPRNPi (Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'inondation du Val d'Allier Clermontois) - Approbation du projet présenté par la Préfecture, avec quelques réserves

CM du 16/07/13

- * TRAVAUX - Programme de voirie
Programme d'assainissement centre bourg
- * CIMETIERE - Création d'un colombarium

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage constitue une forme d'éducation alternée.

Il permet aux apprentis d'acquérir une expérience professionnelle en collectivité, mais aussi une formation générale et théorique en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle. Un contrat est conclu entre l'apprenti(e) et un employeur. Il associe donc une formation en collectivité et un enseignement

- * FINANCES - Décisions modificatives
Subventions d'animation à deux associations
- * MOTION pour la réalisation du projet de ligne à grande vitesse

CM du 23/09/13

- * TRAVAUX - Enfouissement des réseaux de France Télécom rue du Moulin et rue Sainte Agathe
- * FINANCES - Programmation du Fonds d'Intervention Communal (FIC) 2014
- * URBANISME - Présentation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la Roche Noire
- * CONTRAT D'APPRENTISSAGE

dispensé dans un Centre de Formation d'Apprentis. Le conseil municipal a validé les modalités de mise en œuvre d'un contrat d'apprentissage au sein des services techniques de la mairie, dans le cadre des travaux paysagers réalisés tout au long de l'année.

Le responsable des services techniques est qualifié pour devenir le maître d'apprentissage d'un jeune homme, Thomas, qui a été retenu en septembre 2013.

Cimetière des Combes

La commune installera un jardin du souvenir et un colombarium de neuf cases dans le cimetière des Combes. Plusieurs devis ont été demandés et la société Dabrigeon a présenté la meilleure offre. Les travaux seront effec-

tués cet hiver. La commune prévoit également la vente d'emplacements pour la mise à disposition de cavurnes (Petits caveaux pouvant accueillir une ou plusieurs urnes funéraires).

Motion pour la prise en compte et la réalisation du projet de Ligne à Grande Vitesse

Sur demande de la Région Auvergne, le conseil municipal s'est positionné le 16 juillet sur le projet de Ligne à Grande Vitesse porté par cette collectivité. La LGV Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon concerne directement 5 régions et 12 départements, représentant 19 millions d'habitants jusqu'ici non desservis par la grande vitesse ferroviaire. S'il est favorable au principe de la réalisation d'une ligne à grande vitesse, le conseil municipal demande prioritairement, et à l'unanimité, la restauration de la ligne ferroviaire actuelle Clermont-Paris, afin de relier ces deux villes dans un temps de transport accep-

table pour les usagers. Il demande la reconnaissance de ce projet par l'Etat comme prioritaire et son inscription dans la liste des opérations ferroviaires à conduire en urgence. En effet, 4 milliards d'euros seraient nécessaires à cette opération contre 14 milliards pour la ligne à grande vitesse.



Ecopôle

Un Comité de Pilotage de l'Ecopôle du Val d'Allier s'est tenu en septembre. Le SEAT (Syndicat d'Etudes et d'Aménagements Touristiques) a acquis, via l'EPF-SMAF, 13 hectares de terrain sur l'emprise de l'Ecopôle, derrière Ecomarché. Dans ce projet de réaménagement de site, il a été proposé une mixité des usages : protection des oiseaux, randonnée, pêche, loisirs...

Programme de travaux et marchés publics

* VOIRIE - Suite à la consultation lancée pour la réfection de la voirie communale, quatre candidats ont remis une proposition. C'est l'entreprise Renon qui a proposé l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 142 689,26 euros HT.

* ASSAINISSEMENT - Un programme de réhabilitation du réseau d'assainissement sur le secteur de la mairie est prévu pour l'année 2013. Suite à la consultation, trois offres ont été remises. Des négociations ont été engagées avec tous les candidats et l'entreprise GATP a été

retenue pour un montant de 213 018,30 € HT.

* FRANCE TELECOM - Dans le cadre du projet d'enfouissement des réseaux dans la rue du Moulin et la rue Sainte Agathe, il y a lieu de prévoir celui des réseaux de télécommunication. Le montant des travaux estimé par le SIEG est de 2 426, 20 € TTC hors subvention. Conformément aux dispositions de la convention tripartite SIEG/Conseil général/France Télécom du 7 juin 2005, la commune a la charge financière du génie civil. Il sera subventionné par le Conseil général à hauteur de 30 % du coût TTC.

Aide à la restauration et à l'internat des collégiens puydômois



Face à un contexte économique difficile, les familles peinent à s'acquitter des frais de cantine et d'internat de leurs enfants. Le Conseil général, lors de sa séance du 23 septembre 2013, a décidé de modifier le dispositif des aides aux collégiens. L'objectif est d'arriver à une égalité d'accès à la restauration scolaire pour tous. Dans un souci d'équité et de solidarité, l'attribution des bourses nationales de collège doit être prise en considération pour les familles qui en bénéficient. La nouvelle aide départementale viendra donc en complément des bourses nationales de collège.

Ce dispositif est destiné aux collégiens puydômois demi-pensionnaires ou internes et permet, d'une part, d'assurer la gratuité pour les familles les plus modestes situées dans les tranches 1 et 2 du nouveau barème départemental voté.

D'autre part, le plafond du quotient familial a été élargi de 550 à 800 €.

Ce seuil équivaut à aider une famille avec deux enfants, disposant de 3 200 € de revenus mensuels (au lieu de 2 200 €/mois dans le précédent barème).

Les dossiers devront parvenir complets au Conseil général du Puy-de-Dôme **avant le 30 novembre 2013**.

Le règlement complet est consultable sur le site internet du Conseil général : www.puydedome.fr dans la rubrique «guide des aides».

Extension des consignes de tri dans les bacs jaunes

De nouvelles filières de recyclage permettent au Syndicat du Bois de l'Aumône d'étendre les consignes de tri des bacs jaunes depuis le 1^{er} octobre 2013.

Jusqu'à maintenant, dans les bacs jaunes, il était possible de déposer les papiers, cartons, boîtes métalliques, bouteilles et flacons en plastique. Désormais, les usagers peuvent ajouter les **emballages ménagers en plastique rigide** :

- **Pots en plastique** : pots de yaourt, de crème, de dessert...
- **Barquettes en plastique** : barquettes de beurre, margarine, viande, charcuterie, poisson, gâteaux, pâtes fraîches, fruits et légumes...
- **Boîtes en plastique** : boîtes de confiserie, de glace, d'oeufs...
- **Blisters en plastique** : ampoules, piles, jouets...

Les **plastiques souples, sacs et films, sont exclus** de ces consignes et doivent être déposés dans les bacs verts.

Syndicat du Bois de l'Aumône - www.sba63.fr

Zone de Layat II - 63200 Riom - Tél. : 04 73 647 444 - Fax. : 04 73 647 414

LES DÉCHÈTERIES DU SBA SONT PASSÉES AUX HORAIRES D'HIVER (jusqu'au 19 mars 2014)

BILLOM : Lundi matin de 9 h à 12 h 30 - Du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h .

VEYRE MONTON : Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h - Le samedi en continu de 8 h à 17 h .

La Gendarmerie communique

La gendarmerie appelle votre attention sur un phénomène qui reprend comme chaque année en cette période. De nouvelles équipes de ressortissants Irlandais et/ou Anglais, se sont installés dans notre région et sillonnent le secteur en vue de proposer à la vente des groupes électrogènes. Rappelons que ces groupes sont de qualité exécutable (Un départ d'incendie a été provoqué par l'un de ces appareils dans une résidence proche de Billom l'an passé). Lors d'un démarchage chez un particulier, cette vente forcée a été accompagnée d'un vol des clés de l'habitation et du véhicule de la personne démarchée. Merci de rester vigilant et de communiquer cette information à votre entourage.



Une compagnie théâtrale en Résidence à Pérignat



Camille Daloz, metteur en scène et Julie Juret, administratrice, de passage à la Maison Grenouille.



Lundi 21 octobre, le Grand Clermont a organisé une conférence de presse à Pérignat pour lancer son projet de résidences d'artistes. Dominique Adenot, président du Grand Clermont, Nicole Rouaire, Conseillère régionale, et Olivier Bianchi, représentant le Comité Culturel du Territoire, ont ainsi présenté le projet culturel, les artistes et les représentants des collectivités d'accueil.



8 - Le Mag de Pérignat

Avec l'aide financière de la Région Auvergne, le Grand Clermont a lancé, en 2013, un projet de résidences d'artistes. Une «résidence» consiste à faciliter la création d'un ou de plusieurs artistes par la mise à disposition d'un lieu adapté et de conditions de travail adéquates (moyens techniques et administratifs, aide en matière de communication, accompagnement dans la mise en place des actions de médiation et la prise de contact avec des partenaires locaux). Cette résidence représente également l'histoire d'une rencontre entre les habitants et les artistes et un grand potentiel d'échanges, d'animations et de créativité.

Quatre résidences d'artistes ont été validées sur le territoire du Grand Clermont et la commune de Pérignat-ès-Allier a été choisie pour en accueillir une : la Compagnie «Le Cri dévot» de Montpellier, qui travaillera sur la création d'un spectacle de théâtre contemporain « Ci-Gît ! », inspiré d'un texte de Patrick Kermann.

Cette compagnie partagera de nombreuses activités avec les habitants sur l'année 2013/2014 :

DU LUNDI 2 DÉCEMBRE AU DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2013

- Rencontre avec les élus et les personnes impliquées dans l'organisation du projet.
- Mise en place pour samedi 7 décembre d'un «Cabaret festif» : variation autour du spectacle afin de sensibiliser les habitants et leur présenter l'ensemble des actions proposées sur l'année.

DU MERCREDI 26 FÉVRIER AU DIMANCHE 9 MARS 2014

- Atelier de récolte des témoignages de pérignatois (manuscrits, vidéo et audio).
- Ateliers de réécriture des histoires.
- «Un lieu, une histoire» : mini-visite de Pérignat par les habitants, pour les membres de la compagnie.
- «Les Veillées» : 3 soirées-lectures avec les habitants autour des histoires recensées et réécrites.

DU LUNDI 28 AVRIL AU DIMANCHE 11 MAI 2014

- Atelier de co-mise en scène et construction de décors. Les habitants proposeront des espaces où des séquences du spectacle final pourront être jouées. Aménagement de ce micro territoire et construction éventuelle d'un «décor» adapté à chaque petite séquence théâtrale.
- Soirée et veillée (à préciser).

DU MARDI 10 JUIN AU LUNDI 30 JUIN 2014

- Suite de l'atelier de co-mise en scène et construction de décor.
- Atelier de Jeu. Intégration des habitants volontaires dans la forme définitive du spectacle.

RÉSUMÉ DU SPECTACLE - «Ci-Gît ! (titre posthume)» s'ouvre sur une forêt à la tombée de la nuit. Des personnes s'y retrouvent après plusieurs années de séparation et se livrent à un jeu de rôle particulier : ils tentent de recomposer la vie de leur village à travers un assemblage de paroles posthumes. Ces histoires cocasses d'un autre temps, alliant poésie et humour, éclairent alors les mystères de ce lieu et déclenchent chez nos convives un véritable besoin de réapprendre à vivre ensemble.

L'entretien des espaces verts

La commune a signé avec la FREDON* une charte d'entretien des espaces verts de niveau 3 qui consiste à ne plus utiliser de pesticides, essentiellement des désherbants. Cette réorganisation progressive de l'entretien implique une intervention mécanique plus soutenue. Les services techniques sont ainsi amenés à tondre certains trottoirs, à biner manuellement et à passer le rotofil sur les bas côtés. Elle demande aussi et surtout à ce que notre regard sur l'entretien de l'espace public évolue car l'enjeu environnemental est capital. En effet, alertés par les relevés inquiétants des réseaux d'observation de la qualité de l'eau, de nombreuses collectivités ont été sensibles à cette question, l'utilisation de pesticides sur des supports imperméables étant une des causes importantes de la pollution de nos cours d'eau. Les élus, comme Laurent Cohadon, responsable des services techniques, reconnaissent la difficulté de cette mise en oeuvre puisqu'il n'existe pas d'alternative aux désherbants chimiques aussi efficaces que ces derniers. Il y aura donc une période de transition et d'adaptation que nous n'ignorons

pas mais cet effort nous paraît nécessaire et nous avons besoin du soutien de la population pour relever ensemble ce challenge qui nous concerne tous. Ceci étant dit, grâce au nouveau micro tracteur, Laurent estime que la totalité du temps réservé à la tonte sur la commune a été très diminué (40 %). Ce temps gagné pourrait donc être utilisé pour une meilleure gestion des espaces verts. Il faut en effet réfléchir à d'autres pratiques telles que la création de parterres de fleurs adaptées et l'implantation de végétaux pérennes couvrants en bords de murs. Cette réflexion est menée en partenariat avec la FREDON qui propose des préconisations et des formations. Une rencontre sera d'ailleurs organisée en novembre pour faire un point d'étape sur ce qui a déjà été appliqué, sur les acquis et les améliorations possibles. **Au titre des bénéfices attendus, des bienfaits notables au service de l'environnement mais aussi pour la santé de chacun !** C'est d'ailleurs en ce sens que la FREDON propose des fiches de «bonnes pratiques» pour les particuliers sur le site <http://www.phyteauvergne.fr/>

*FREDON - Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles.

UN JARDIN AU NATUREL SE PRÉPARE... DÈS L'AUTOMNE !

Les pesticides présentent des risques pour la santé et l'environnement, alors, pourquoi ne pas se tourner vers des méthodes d'entretien ou de culture plus naturelles ?

L'automne, le temps des plantations

Arbres, arbustes et autres plantes vivaces s'installent préférentiellement à l'automne. Les conditions météorologiques favorisent l'installation de ces végétaux, qui profiteront de la période hivernale pour développer leur système racinaire tandis que leurs parties aériennes seront en dormance. Veillez à installer « la bonne plante au bon endroit » en respectant les exigences de la variété (ensoleillement, type de sol...). On peut dès la plantation anticiper le désherbage au pied de ces végétaux, en apportant une épaisseur suffisante de paillage (au minimum 10 cm). Cette technique est également intéressante au potager. Ainsi, disposez de la paille au sol dès la plantation des fraisiers et vous n'aurez pas à les désherber pendant toute la saison. Le paillage permet également de limiter les arrosages (en maintenant l'humidité du sol), de protéger le sol des intempéries et températures extrêmes, ce qui favorise la vie du sol.

Un sol jamais nu...

Le sol est un milieu vivant, support de culture des plantes, mais aussi réserve en éléments nutritifs. Il est indispensable d'en prendre soin et notamment en le couvrant durant l'hiver. On peut installer un paillis (par exemple, du broyat de branches) ou semer des plantes appelées «engrais verts» (moutarde, phacélie...). Il s'agit de végétaux qui ne sont pas destinés à être consommés, mais qui, semés après les dernières récoltes, occupent le sol durant les premiers mois d'hiver. Fauchés en début de floraison,



laissés séchés puis incorporés au sol, leur dégradation une fois enfouis permet également d'enrichir le sol.

L'indispensable planification de la saison...

Bien penser le plan de son potager est une étape essentielle. La rotation des cultures (changer de place les différentes cultures d'une année à l'autre en alternant les familles sur une même zone) permet de casser le cycle de certaines maladies ou ravageurs.

Il est possible de réfléchir aux plantes installées côte à côte, voire même ensemble. Certaines plantes, cultivées en association, se protègent mutuellement !

Si vous démarrez votre potager au printemps prochain...

Installez dès à présent un paillage végétal épais (ou une bâche noire) sur la surface à désherber. L'absence de lumière fera dépérir les végétaux présents. Vers la fin de l'hiver, enlever le paillage et commencer à travailler votre sol pour retirer et faire geler les racines des plantes les plus résistantes. Au printemps le sol sera ainsi désherbé, sans avoir eu recours à des herbicides chimiques !

LE JARDINAGE AU NATUREL, ÇA S'APPREND, ET ÇA MARCHE !

De nombreux jardiniers amateurs ont adopté des techniques de jardinage au naturel, pour produire des légumes de qualité, et vivre dans un environnement préservé. Au niveau national et régional, les professionnels tout comme les amateurs ont pour objectif de réduire leur utilisation de pesticides de moitié, c'est l'objet du plan Ecophyto. Pour aider et informer le grand public, 34 jardinerie volontaires* ont signé la charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » en Auvergne. Elles sont volontaires dans la démarche de réduction des pesticides, et peuvent vous apporter d'autres conseils pour un jardinage au naturel.

* Voir sur www.phyteauvergne.fr - Autres sources : Association des jardiniers de France, www.jardiner-autrement.fr ...

Le Mag de Pérignat - 9



Relais Assistantes Maternelles

3, rue Porte du vent 63111 Dallet
04 73 68 88 61 - ram@muresallier.com

11 assistantes maternelles exercent à Pérignat-ès-Allier ouvrant ainsi 32 places d'accueil. L'ensemble du territoire de Mur-ès-Allier compte 82 assistants maternels agréés indépendants.

Permanences

3^{ème} vendredi du mois, mairie de Pérignat, 15 h à 18 h sur RV
Cette permanence s'adresse aux familles, aux assistantes maternelles et employées familiales. Elle permet de s'inscrire aux ateliers d'éveil et matinées récréatives ou de s'informer sur les aspects juridiques de la relation employeur particulier/assistante maternelle ou employée familiale.

Ateliers d'éveil itinérants

Pour les enfants non scolarisés. Inscription préalable.
A Pérignat-ès-Allier, ces ateliers se déroulent dans la salle polyvalente, des plannings sont à votre disposition à la mairie et à la bibliothèque, pour connaître les dates.



Ateliers d'éveil dans la salle du RAM - Ces ateliers jeux libres, sans inscription préalable, ont lieu une fois par semaine dans la salle d'activité du RAM à Chauriat.



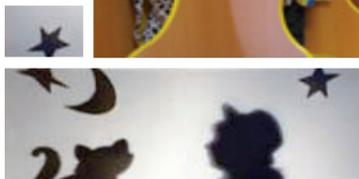
*Vous trouverez le détail des activités du RAM, dans la salle d'activité du RAM, 22 rue du Foyer à Chauriat, et dans les 5 bibliothèques et mairies de Mur-ès-Allier.
Contact : Geneviève Rougier au 04 73 68 88 61 ou ram@muresallier.com*

Au mois de juin, accompagnés de leur assistante maternelle, les tous petits ont été accueillis en chansons par les élèves de l'école maternelle de St-Bonnet/Pérignat. =>

Matinées récréatives et spectacles

Mardi 19 novembre, salle polyvalente de St-Bonnet, matinée portes ouvertes aux livres, animée par les bibliothécaires du réseau « Mur à la page ».

Vendredi 20 décembre, salle polyvalente de Pérignat, «Chut, bébé dort» (Les petits contes de Christine).



« THÉ OU CAFÉ EN LANGUE DES SIGNES »

Désormais, le 3^{ème} samedi matin de chaque mois, à partir de 9 h 30, sourds et entendants se donnent rendez-vous à la Maison Grenouille ! Le premier échange est fixé au samedi 23 novembre 2013.

Des assistantes maternelles et des parents qui ont suivi quelques modules de langue des signes invitent des personnes sourdes et des personnes entendant à pratiquer ensemble la langue des signes, autour d'un thé ou d'un café. Découverte pour certains, balbutiements ou conversations pour d'autres, un moment d'échanges plein de gaieté en perspective ! Des livres et dictionnaires seront à libre disposition des participants. Alors, thé ou café ?



Regroupement pédagogique Pérignat / Saint-Bonnet-les-Allier

Ecole maternelle : Rue derrière les maisons 63800 Saint Bonnet Les Allier - 04 73 68 12 29

Ecole primaire : 6, rue du Pré de l'eau 63800 Pérignat-ès-Allier - 04 73 69 53 45

Globalement, la rentrée s'est bien passée. Les nouveaux temps scolaires semblent bien adaptés aux enfants, notamment pour l'apprentissage. Un travail effectué en collaboration avec l'école, le centre de loisirs et les collectivités permet de proposer aux enfants des temps scolaires et périscolaires adaptés à leurs besoins.

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE PETITE SECTION EFFECTUANT LEUR RENTRÉE EN SEPTEMBRE 2014 - Pour définir au plus tôt les besoins éducatifs, merci de retirer au plus vite un certificat de pré-inscription en mairie.

EFFECTIFS DE L'ÉCOLE DE SAINT BONNET : 60 ÉLÈVES

Petite section : 15
Moyenne section : 17
Grande section 28 (Cette classe a été déménagée à Pérignat pour l'année 2013/2014 dans le cadre de travaux à l'école de Saint-Bonnet)

EFFECTIFS DE L'ÉCOLE DE PÉRIGNAT : 128 ÉLÈVES

CP : 30
CE1 : 22
CE2 : 24
CM1 : 21
CM2 : 31

Môm'en Loisirs

5, rue de la Sagne 63800 Pérignat-ès-Allier

Tel. 04 73 69 56 30 - Fax : 04 73 69 55 83 - momenloisirs@orange.fr



LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Depuis la rentrée 2013, le regroupement pédagogique s'est engagé dans une nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires. Cette mise en œuvre a été réalisée avec pour seuls mots d'ordre : le bien-être et l'épanouissement des enfants !

Désormais, les enfants scolarisés à Pérignat-ès-Allier et à Saint-Bonnet-les-Allier ont la possibilité de participer aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP), organisés et proposés par l'association Môm'en Loisirs. Pour cela, le centre de loisirs et les communes s'engagent dans un partenariat conventionné, afin de développer un véritable projet éducatif territorial.

Môm'en Loisirs devient donc l'opérateur principal de ces nouveaux temps d'activités périscolaires et une concertation avec l'ensemble du tissu associatif local est menée,

afin de proposer des activités diversifiées et de qualité aux enfants. Les communes souhaitent que des partenariats se développent dans la concertation et la collaboration, afin de répondre aux besoins des familles.

Dans la pratique, les enfants sont pris en charge dès leur sortie d'école par les intervenants du centre de Loisirs, personnels qualifiés pour assurer l'accueil des enfants et l'animation des ateliers. Ces nouveaux temps ne sont pas obligatoires. La participation des enfants aux TAP doit être trimestrielle, ce qui permettra de garantir une démarche globale et réfléchie de l'activité proposée, à travers divers ateliers conçus par, et pour les enfants. Ils seront ainsi les acteurs principaux de ces nouveaux temps d'activités. Les TAP ont lieu chaque jour après la classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 15h35 à 16h45.

Les ateliers proposés par Môm'en Loisirs ont pour objectifs de :



Depuis la rentrée, les ateliers proposés sont regroupés autour de plusieurs thèmes : chant, danse, temps de paroles, théâtre, graf, scrapbooking, motricité, sports... La conception de chaque atelier est adaptée à l'âge des enfants. Un planning précis des ateliers sera disponible après les vacances de la Toussaint. Se renseigner auprès de Môm'en Loisirs.

Après plus de 20 années passées à Môm'en loisirs, la directrice, Jacqueline Vivier, a souhaité quitter la structure pour rejoindre d'autres horizons.

Avec ce départ, c'est une page importante de l'histoire du village en matière d'accueil enfance/jeunesse qui se tourne. En effet, nommée à ce poste en 1989, c'est elle qui a été en charge de créer l'accueil péri et extra scolaire sur la commune. Ce qu'elle s'est attachée à faire avec une exigence, un engagement et un professionnalisme qui ne sont pas à démontrer. Des qualités qu'elle a su transmettre à l'équipe de salariés de Môm'en loisirs dont le savoir faire en matière d'accueil des enfants et d'animation peut être apprécié chaque jour par les nombreux usagers du centre, et ce plus encore dans cette difficile période de mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Ces 20 années passées ensemble, riches en réalisations, en échanges et en tranches de vie partagées, ajoutent une franche et sincère émotion au souhait que nous lui adressons de réussir pleinement dans ses nouvelles fonctions.

Môm'en Loisirs



Pour permettre un meilleur déroulement des activités péri et extra scolaires mais aussi pour offrir de meilleures conditions de travail aux salariés, les locaux du centre de loisirs vont être agrandis. Les dossiers de financement et le permis de construire ont été déposés. Les travaux sont prévus pour la fin du printemps 2014.



Basket

L'ALP repart pour de nouveaux challenges



Finies les vacances, les joueuses et joueurs retrouvent leur terrain de prédilection : la salle. Les effectifs sont constants, avec le retour d'une équipe minime garçons (U15) et d'une autre en junior féminine (U20 et U17). Afin d'avoir un groupe cohérent, une entente est conclue avec les Martres de Veyre pour les benjamines (U13). Rappelons le retour en Régional 1 de l'équipe fille, qui aura pour ambition de viser le milieu de tableau. Après deux rencontres face à des favorites, nos filles ont montré qu'elles pouvaient rivaliser (avec une victoire et une défaite honorable). L'équipe 2 filles va tenter de monter au niveau supérieur, tout comme l'équipe 2 garçons, chacune ayant le potentiel pour. Les seniors 1, lorsqu'ils seront au complet (quelques blessés) essaieront de se rapprocher du podium. Pour toutes les équipes jeunes, l'objectif sera de prendre du plaisir tout en représentant dignement les couleurs pérignatoises.

Nous invitons les parents et les nombreux supporters à venir nous encourager, tout en respectant l'adversaire, l'arbitre, nos équipes et leurs encadrants. Pour conclure : considérons le sport et ses règles comme un lieu d'éducation, de formation et d'épanouissement pour notre/votre enfant.



Un partenariat, pour des



Cette année, deux stages de basket ont eu lieu en partenariat avec le centre de loisirs. Malgré un accueil de plus de cinquante participants, nous avons dû refuser des enfants, la notoriété de notre « camp » dépassant la frontière pérignatoise ! Début juillet, les petits ont ouvert la première série. Entre dribble, tir, jeu rapide, défense, les jeunes ont pu découvrir, entre autres animations, la ferme de Montpeyroux. Participant à la traite, ils ont même pu s'adonner activement à la fabrication du beurre. Toute bonne chose ayant une fin, ils auraient pourtant souhaité que le stage dure plus longtemps. Fin août, ce fut le tour des ados. Grand merci à Aman-

stages de basket réussis

dine, Benjamin, Daniel, Jessica, Juliette et Pierre qui ont concocté le menu basket. Le mercredi, la journée « détente » à Aydat comportait une course d'orientation et un stage de voilier sur catamaran. Dommage que le crachin était là, la sortie fut plutôt « mouillée ». Deuxième temps fort, hors basket, la parfaite osmose entre les générations. Pierre, au centre de loisirs, rêvait de faire revivre, le temps d'un soir, le lavoir sous la Maison Grenouille. Chacun a apporté sa pierre au projet et, avec la complicité des membres de la MARPA, le rêve est devenu réalité. Cette initiative réussie a permis de tisser des liens entre trois entités pérignatoises. Les stages finis, chacun est reparti fourbu, des images plein la tête et, pour certains, un pincement au cœur. Mais avec une très forte envie de se retrouver l'année prochaine !



Au lavoir, la bonne entente des générations au son de l'accordéon



L'Amicale Laïque



Qui sommes-nous ?

Le Foyer rural de jeunes et d'éducation populaire (FR-JEP), appelé communément «Amicale laïque», est une association affiliée à la Fédération des associations laïques du Puy-de-Dôme (FAL63). L'Amicale laïque est ainsi l'une des 500 associations rassemblées au sein de cette structure fédérative départementale dont le rôle est de mettre en œuvre les objectifs nationaux de la Ligue de l'enseignement.

L'Amicale est gérée par un bureau et un conseil d'administration d'une douzaine de bénévoles. Elle compte plus de 200 adhérents, dont plus de la moitié pour la seule section basket.

Nos sections

L'Amicale compte 8 sections, certaines permettant de pratiquer une activité sportive ou culturelle. Par rapport à la saison dernière, les sections Informatique/multimédia et Arts du cirque ont été mises en sommeil mais une nouvelle section a été créée, le Flamenco (voir ci-dessous). Les autres sections restent le basket, la gymnastique/musculation/zumba, le yoga, la marche, la photographie et la couture.

Chaque section est animée par des passionnés qui sont toujours disponibles pour faire vivre et évoluer les différents groupes. Les sections gymnastique/musculation/zumba, yoga et arts du cirque font appel des animateurs diplômés, rémunérés à ce titre.

Quant à la section Récré'actions, animée par un groupe dynamique de mamans d'élèves, elle joue un rôle de partenaire des écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal par l'organisation d'événements variés.



Flamenco

Pour la saison 2013/2014, l'Amicale Laïque de Pérignat propose une section de Flamenco, en partenariat avec l'association Flamenco Adelita.

Le flamenco est composé de plusieurs genres musicaux et de différentes danses, créés par le peuple et pour le peuple. Issu des diverses cultures qui s'épanouissent au long des siècles en Andalousie, le flamenco exprime différentes émotions par l'intermédiaire des danseurs, chanteurs et musiciens.

Les cours sont animés par Brigitte, professeur et chorégraphe, qui pratique le flamenco depuis 26 ans. Elle a été formée à Kiel et Hambourg, en Allemagne, de 1987 à 1997. Au cours de ces années, elle a suivi différents cours et stages avec les plus grands danseurs espagnols de flamenco : Amparo de Triana, Manolo Marine, La Farruca. Venez découvrir, dans la bonne humeur et dans un esprit convivial, les différents styles de danse qui composent le flamenco (Sevillanas, bulerías, tangos, alegría,...) ainsi que les nombreux accessoires pouvant être utilisés

Nos animations

L'une des missions de l'Amicale laïque est d'animer la commune en organisant plusieurs événements ou soirées à thème tout au long de l'année.

La plus fameuse de ces soirées est l'incontournable «Trivial Enchères» qui se déroule depuis 24 ans. Le «Trivial Enchères», dont le nom rappelle évidemment le jeu de société connu de tous, désigne un jeu d'équipe qui associe culture et divertissement. Il rassemble une quinzaine d'équipes, chacune composée de 5 à 10 joueurs, qui confrontent leurs connaissances dans la bonne humeur. Et, comme dans tout jeu, des lots sont à gagner.

L'Amicale accueille aussi des troupes de théâtre locales. Ces représentations permettent aux troupes, uniquement composées de comédiens amateurs et bénévoles, de se développer et de faire vivre leur passion.

L'Amicale organise encore des repas et soirées à thèmes. Et ces animations s'ajoutent à celles mises en place par les différentes sections tout au long de l'année.

Les principaux rendez-vous de 2013-2014

Samedi 30 novembre 2013, salle polyvalente
TRIVIAL ENCHÈRES annuel de l'Amicale

Samedi 25 janvier 2014 (à confirmer)
THÉÂTRE avec la troupe Costières et Trapillons

Samedi 29 mars 2014 (à confirmer)
SOIRÉE À THÈME

Contact :

Vous souhaitez pratiquer une de nos activités, participer à une de nos soirées, proposer vos idées pour animer votre village, créer une nouvelle section, donner un peu de votre temps libre en tant que bénévole, contactez-nous.

Email : amicalelaiqueperignat@yahoo.fr - Tél : 06 17 59 03 16



(Eventail, châle, castagnettes,...).

Pas besoin d'avoir du sang méditerranéen dans les veines pour partager cette passion, tout comme le prouvent les origines danoises de Brigitte !

Les cours, tous niveaux, se déroulent les mercredis de 20h à 21h à la salle polyvalente.

Contact : Serge Castel au 04 73 78 89 61

Récré'Actions

«Récré'actions» est une section de l'Amicale Laïque de Pérignat qui a pour principale fonction d'enrichir la vie scolaire des enfants des écoles de Saint-Bonnet et Pérignat en récoltant des fonds qui seront pour l'essentiel reversés aux caisses de celles-ci. Grâce aux actions menées sur la précédente saison, nous avons pu reverser la somme de 3 200 €.

Ce début de saison commence par Halloween à Pérignat, où petits et grands peuvent arpenter le village en quête de friandises, et se retrouvent au chaud pour une bonne soupe et diverses animations, tout cela gratuitement et sous les yeux bienveillants de leurs parents. De plus, comme chaque année, nous proposons la vente de chocolats pour Noël, en rappelant que 25 % du total des ventes sera reversé à Récré'actions.

Et comme les bénévoles adorent la nouveauté, nous proposerons une bourse aux jouets et à la puériculture le dimanche 17 novembre, à la salle polyvalente de Pérignat. Ce sera l'occasion pour tous de faire de la place dans vos maisons avant Noël !!! Pour tous renseignements, contactez-nous.



Le bon déroulement de ces projets ne peut se faire que par le biais d'une participation active de votre part ; c'est pourquoi, nous réitérons nos sincères remerciements aux familles ayant déjà participé aux événements proposés en 2012-2013 en espérant la mobilisation du plus grand nombre pour cette nouvelle saison.

«Récré'actions» est ouverte à tous, avec une adhésion totalement gratuite, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Delphine Boudon (responsable de section) : 06 51 68 54 92

Magali Chauvier : 06.07.10.16.30

Céline Montagne : 06.65.13.07.89

recreactions63@ymail.com



Tennis

Envie de jouer, de 5 à 95 ans, en compétition ou en loisir, dans un club chaleureux, convivial et familial, encadré par un Brevet d'Etat de qualité... Le Tennis de Pérignat-sur-Allier vous accueille avec le plus grand plaisir à des tarifs très avantageux !

Inscriptions ou renseignements au 06 21 55 48 65.

Accès aux deux courts extérieurs toute l'année avec licence adulte pour 80 € plus possibilité de jouer dans la salle sur les créneaux dont nous disposons. Accès limité en saison estivale (de juin à septembre) sans licence pour 40 €. L'accès aux courts est interdit sans cotisation à jour.

Le bureau de l'ATPSA



Rugby Club de Pérignat

ECOLE DE RUGBY

L'école de rugby du R. C. P. A. recherche toute personne désireuse de pratiquer le rugby, mais aussi volontaire pour s'investir auprès des jeunes, sachant qu'il y a entraînement tous les mercredis de 14 h à 16 h au stade.

Pour tout renseignement, s'adresser au président du club, Christophe Tournadre au 06 59 29 83 09



Les trampolinistes engagés en Finale Interrégionale à Villeclercq (94). Samuel, Clément et Noé ont bien représenté le club puisqu'ils sont arrivés respectivement 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème}.



<= **BONUS RÉGIONAL** - Notre équipe de gym adulte a participé à une compétition régionale un peu spéciale : le Bonus Régional. L'équipe du « CHU de Mur-ès-Allier » composée de Jessica, Tristan, Stéphanie, Chrystelle, Pascal, Sandrine et coachée par Audrey est arrivée première !



Niveau 8 Elisa



Niveau 7 - 2000/2003



N7 Championnes d'Auvergne

<= **RÉSULTATS DE LA FINALE INTERRÉGIONALE GYMNASTIQUE À BORDEAUX :**

FINALES A

- * Niveau 8 nées entre 2004 et 2005 : 6^{èmes} / 12 ! (Photo Niveau 8 Elisa)
- * Niveau 7 nées entre 2002 et 2005 : 5^{èmes} / 12 !
- * Niveau 7 nées entre 2000 et 2003 : 3^{èmes} / 12 ! (Photo Niveau 7 - 2000/03)
- * Niveau 7 nées entre 1998 et 2003 : 2^{èmes} / 12 ! (Photo N7 Champ. d'Auvergne)

En vous rappelant que les finales A sont les finales de toutes les meilleures équipes de notre zone.

FINALES B

- * N8 04/05 : 2^{èmes} / 12 !
- * N8 02/05 : 6^{èmes} / 12 !
- * N8 00/03 : 5^{èmes} / 12 !

Un grand merci aux parents des sportifs qui ont su décontracter les coachs lors de soirées mouvementées en camping...

Félicitations à Jessica, Gaëlle, Audrey, Tristan et Mélanie pour leur réussite aux examens de juges.

FINALISTES TRAMPO =>

Résultats des finales nationales de Trampoline à Villeneuve sur Lot : Camille Ramade et Lorenzo Chabant : Champions de France Ufolep Jules Voisin : Vice Champion de France Aymeric Ramade : Troisième. L'équipe composée de Jules, Lorenzo, Aymeric et Camille se classe 3^{ème} sur 15 équipes. Bravo à tous pour ces très bons résultats !



BRAVO à toutes ! Les gymnastes peuvent être très fières d'avoir porté haut les couleurs de notre club. Des mains abîmées par les barres, mais une belle médaille à la clé, ça valait le coup !



Le forum des associations

Moment fort de la rentrée, le forum des associations s'est tenu dans la salle des mariages samedi 7 septembre. Véritable témoignage de cette vitalité associative, la matinée a permis de découvrir les nombreuses activités proposées sur Pérignat mais aussi de s'informer sur les horaires, les tarifs et les modalités d'inscription. Plusieurs tables présentaient ainsi la bibliothèque, l'Amicale laïque et ses 8 sections (basket, récréations, randonnée, couture, gym/muscule/zumba, photo, yoga, flamenco), la Lyre pérignatoise (école de musique, batterie-fanfare et chorale), le Club intercommunal de gymnastique (gymnastique artistique, baby gym et trampoline), Môm'en loisirs, le tennis et «les jardins partagés».



Déviations de Pérignat

Pour faire suite à notre dernier entretien du 31 janvier 2013 à la préfecture, nous avons été contactés par le Conseil général pour organiser une rencontre avec les représentants de l'Etat. A ce jour, quatre dates nous ont été proposées mais il est visiblement difficile de réunir tout le monde autour d'une table ronde. Normalement, notre prochain rendez-vous avec ces deux instances serait fixé au 7 novembre. Nous vous tiendrons informés des suites de cette réunion et l'association pourrait envisager de mener une action coup de poing.



La FNACA



Cette année encore, plus précisément le 9 août, le comité local de la FNACA a organisé une soirée Barbecue. La fête a démarré par l'apéritif qui a fortement contribué à détendre l'atmosphère. Puis le temps fort de ce rassemblement fut un excellent repas, et là, un grand bravo à notre Président JoJo et à son épouse Paule qui ont préparé un festin de mains de maître.

Au cours de cette soirée, les 34 convives (adhérents et épouses) ont d'une manière spontanée créé une ambiance des plus réussies, avec chansons, histoires, sketches et déguisements... Tout cela était digne d'un dîner spectacle ! Une solidarité inébranlable était au rendez-vous et l'équipe à JoJo a su montrer une entente parfaite. Chacun et chacune garderont le souvenir ineffaçable de cette soirée, en rêvant de se retrouver l'année prochaine.



Grillades du 9 août 2013



La Marpa a accueilli Mme Marie-Louise Boitier, pérignatoise, en juillet, et Mme Suzanne Romaneix, au mois d'août. Une pensée toute particulière pour Mme Daniel qui est décédée le 24 juin 2013.



Soirée Karoké organisée par la MARPA le 14 juin à la salle des fêtes de Pérignat-ès-Allier pour les résidants et leurs familles, avec la présence du Club-Arc-Ciel et des membres du CCAS.



QUELQUES FÊTES D'ANNIVERSAIRES

pour les mois de juillet, août et septembre, au son de l'accordéon de M. Bellun, accompagné par Mme Ungemuth au piano.

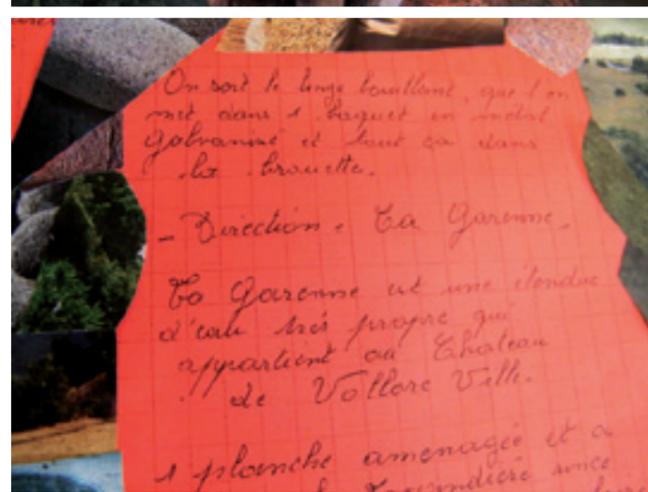
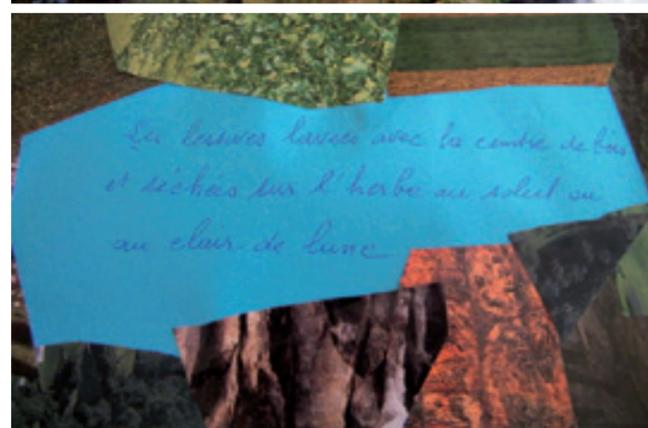
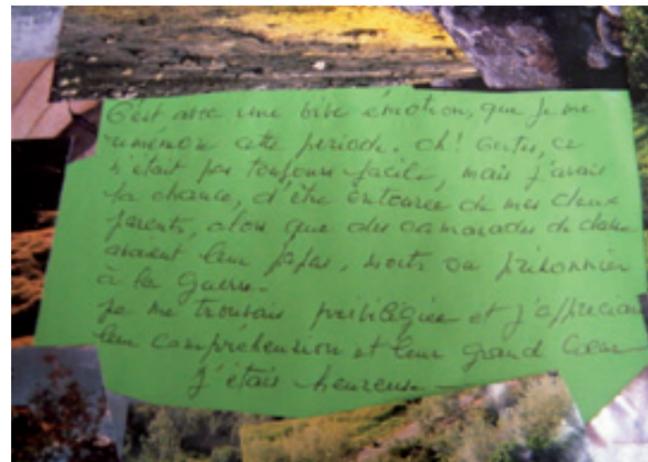
Joyeux anniversaires à Mme Magnenot (93 ans) et Mme Ungemuth (87 ans), M. Durand (80 ans), Mme Goulet (81 ans) et Mme Liutard (88 ans), Mme Boitier (85 ans) et M. Massé (91 ans) !



Le 25 juin, la chorale de la Lyre Pérignatoise est venue à la MARPA chanter pour les résidants.



Sortie des résidants à la foire de Cournon le 10 septembre en présence de Clément, stagiaire de la MFR de Vernines.



A LA MARPA, LES LAVANDIÈRES LAVENT PLUS BLANC !

Le 27 août, dans le cadre du stage organisé par le club de basket et Môm'en loisirs, les enfants sont venus à la MARPA pour partager un repas traditionnel préparé par les résidants. Dans une salle décorée avec des objets anciens, les enfants et les résidants ont chanté et Mme Nicolas a expliqué comment on lavait le linge à l'époque.

Le 29 août, nouveau moment de rencontre, cette fois autour du lavoir de Pérignat, totalement nettoyé et embelli par les enfants. Cette belle après-midi ensoleillée a offert à tous un moment de partage autour d'un goûter, d'une pièce de théâtre et d'un groupe de musique. Pour l'occasion, les résidants avaient préparé une exposition avec des textes illustrés, relatant leurs souvenirs sur la façon dont se faisait la lessive autrefois.



La Maison Grenouille a ouvert ses caves pour accueillir l'exposition des résidants.



Merci à Jean-Pierre Chanet pour ses observations du ciel au télescope



Créateurs en Camondep

Et inauguration de la Maison Grenouille

Près d'une quarantaine d'exposants ont présenté leurs créations sur la place en ce dimanche 29 septembre. Organisée par la commission extra municipale culture, la cinquième édition de ce marché des arts et de la création a remporté un vif succès auprès des visiteurs toujours plus nombreux.



Un grand merci à Philippe Bouquet, l'ancien maréchal-ferrant de Pérignat, pour ses anecdotes sur la Maison Grenouille



Avec le tourneur sur bois, Marcel le cordier et l'artisanat burkinabe, beaucoup de passage au stand de l'association Auvergne Burkina Coordination et Développement



Le 10 avril 2003, la commune rachète l'ancienne auberge épicerie Grenouille-Debaine à la famille Dodel, par l'intermédiaire de l'EPF-SMAF. Dix années plus tard, une «Maison Grenouille» totalement rénovée accueille de nouveau le public au coeur du village. Ce dimanche 29 septembre, le café/récréation-restaurant a été inauguré en présence des habitants et de nombreux élus dont le député Jean-Paul Bacquet. En cette occasion symbolique, nous avons partagé les souvenirs de Mr Philippe Bouquet, témoin privilégié depuis 95 ans.



Merci à Patricia pour son atelier Scrapbooking à la Maison Grenouille



Merci à la formation de Jazz

Exposition « Art et passion »



De gauche à droite : Jacques Demichel, Roger Chastel et Rufino Alvarez, associés pour une exposition d'œuvres chaudes et colorées.

La commission extra municipale culture a accueilli fin septembre une exposition de peintures et sculptures intitulée « Art et passion » et consacrée à trois artistes du Puy-de-Dôme : Rufino Alvarez, Roger Chastel et Jacques Demichel.

D'origine espagnole, Rufino Alvarez s'adonne à la sculpture sur bois depuis son plus jeune âge. En passant du simple couteau de poche qui donnait forme à des figurines aux Beaux-arts, il choisit aujourd'hui de travailler des souches, des racines torturées par la nature pour les transformer en mouvement, sensation ou sentiment. Roger Chastel s'ouvre à la liberté de l'expression en créant des tableaux colorés. Quant à Jacques Demichel ou Jydé, c'est toujours avec un plaisir renouvelé qu'il expose ses toiles travaillées au pastel, à l'acrylique, à l'huile et, depuis peu, avec un savant dosage d'encre d'imprimerie, de pigments et d'acétone.

Concert Prima Vista joue Onslow



Organisé par l'association Dé. Si. Bel. (Défense du Site de Bellerive), en partenariat avec la commission extra municipale culture, le concert de Prima Vista a ravi les mélomanes présents le samedi 6 juillet.

La technique des musiciens et l'acoustique de l'église ont bien servi la musique de chambre pour cordes de



trois compositeurs du XIX^e siècle : Stanislaw Moniuszko (1819-1872), George Onslow (1784-1853) et Juan Crisostomo Arriaga (1806-1826).

Pour accompagner le concert de ce quatuor, une exposition sur la vie du compositeur George Onslow s'est tenue à la Maison Grenouille.



Le Don du Sang

Le CCAS de Pérignat organise deux collectes de sang chaque année ; grâce à Jacqueline et Michèle, deux bénévoles très actives, il existe, au delà du don, un moment de grande convivialité partagé autour d'une table. Rendez-vous **vendredi 13 décembre, de 16 h à 19 h à la salle des mariages de Pérignat.**

Le Repas des Aînés

Comme il est désormais de tradition, les aînés pérignatois de 65 ans et plus, sont cordialement invités au repas offert par le CCAS, suivi d'un après-midi récréatif. Réservez dès à présent votre **dimanche 19 janvier 2014** et remplissez le coupon ci-joint pour vous inscrire en mairie.



La Bibliothèque de Pérignat

Animation Collage décoratif
lors des Créateurs en Camondep

A l'occasion du marché des créateurs, la bibliothèque a proposé une animation découpage. Il s'agissait en effet d'apporter un petit objet et de l'embellir à l'aide de papiers colorés recouverts de vernis colle. Une douzaine d'enfants ont ainsi participé à cet atelier de découverte. Un goûter a clôturé de façon conviviale ce joli moment. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette animation !

NOUVEAU, DES JEUX EN PRÊT !

Depuis la rentrée, la bibliothèque met à disposition de ses lecteurs des jeux de société.

ATTENTION, CHANGEMENTS D'HORAIRES

Depuis le 29 octobre 2013, les horaires des mardis et jeudis sont modifiés. La bibliothèque ouvre en effet de 15 h à 18 h (au lieu de 16 h à 19 h).



7, place Onslow - 04 73 62 03 77

06 84 33 99 60

biblio.perignat.sur.allier@gmail.com

Prêt de romans, documentaires,
revues, BD, CD Rom, DVD

Ouverture au public :	Mardi	15 h - 18 h
	Mercredi	10 h - 12 h
	Jeudi	15 h - 18 h
	Samedi	10 h - 12 h 30



Communauté de communes de Mur-ès-Allier
3, rue Porte du vent - 63 111 Dallet
Tél : 04 73 83 59 54 sophie@muresallier.com

Mur en voyage

Samedi 5 octobre, à Pérignat-ès-Allier, bénévoles et salariés du réseau des bibliothèques Mur à la page ont fait voyager le public à travers la manifestation Mur en voyage. Pour l'occasion la bibliothèque de Pérignat, la mairie et la Maison Grenouille se sont mobilisées pour faire la place belle aux voyageurs. Ateliers, balade croquée et graff animés par les plasticiens Annabelle Delage, Mickaël Martin et David Magli ont accueilli les artistes en herbe pour leur faire découvrir l'art du carnet de voyage. La Maison des jeux est venue animer l'après-midi avec des jeux du monde et des jeux géants. Tout au long de la journée, les voyageurs invités ont partagé leurs expériences avec le public grâce à leurs carnets et à leurs projections. En fin de journée, un apéro-conte a été l'occasion de rassembler tous les participants et Christine Butot-Bourguignon a emmené petites et grandes oreilles sur quatre continents.

L'association « A nouveau sur la route » a ensuite projeté son film « Du Cap au Kili à vélo » relatant leur traversée de l'Afrique australe à vélo avec des rencontres insolites, enri-



chissantes et parfois redoutables...

Une belle journée de voyage qui se prolonge par la mise en place d'un atelier hebdomadaire « Carnet de voyage », dès octobre, animé par la plasticienne Elza Lacotte et ouvert à tous chaque mardi de 20 h 00 à 21 h 30 dans les locaux de la Communauté de Communes à Dallet. Informations et inscriptions auprès de Sophie Simonini au 04 73 83 59 54.



1, place de la mairie
63800 Pérignat-ès-Allier
contact@maisongrenouille.fr
04 73 88 55 06
www.maisongrenouille.fr

MERCREDI : 9 h - 18 h
JEUDI : 9 h - 20 h
VENDREDI : 9 h - 24 h
SAMEDI : 9 h - 24 h
DIMANCHE : 9 h - 15 h

UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS ET D'ANIMATIONS - Entrée libre -

Vecteur de lien social et inter générationnel, la Maison Grenouille a proposé plus de 70 animations depuis son ouverture. Elle s'attache à favoriser tous les types d'expressions sociales et culturelles, qu'il s'agisse de chant ou de musique (latine, folk, rock, chansons d'auteur, ...), de peinture (expositions différentes chaque mois) ou de contes, de théâtre ou de danse, de matchs de rugby ou de foot, d'ateliers découvertes (scrapbooking, oenologie, ...) ou de dédicaces.

La Maison Grenouille s'ancre aussi dans un territoire en proposant des après-midis jeux, la lecture de la presse, la mise à disposition d'un ordinateur avec connexion Wi-Fi, des échanges avec les associations pérignatoises et des conférences sur l'histoire locale.

À NOTER SUR VOS AGENDAS

2^{ème} jeudi du mois, dès 15 h - **Après-midi jeux**
3^{ème} jeudi du mois à 19 h 30 - **Conférence sur l'histoire locale** par Pierre Mazataud (universitaire historien)
3^{ème} samedi du mois dès 9 h 30 - **«Thé ou café» en langue des signes**

DES ANIMATIONS À VENIR

9/11 - **Paola Marquès et la renaissance** - Peinture
15/11 - **Arcwest** : Folk Indie / Rock - Concert
21/11 - **Pérignat, cache pour les cagouards ?** - Conférence sur l'histoire locale par Pierre Mazataud
22/11 - **Ventoux de l'année**, charcuterie et orgue de Barbarie - Rencontre
23/11 - **Le Chili d'Allende !** - Théâtre + causerie-débat

Programme détaillé sur www.maisongrenouille.fr
Roselyne et Bernard se feront un plaisir de vous apporter toutes les informations complémentaires.

CONCOURS NATIONAL PHOTO

Le club photo de Pérignat reconduit son concours national d'art photographique pour la 3^{ème} édition.
Exposition du 22 février au 2 mars 2014
Tous renseignements sur le site du club :
www.photoclubperignat-allier.com

L'AGENDA DE PÉRIGNAT

NOVEMBRE

- 11 . Cérémonie commémorative du 11 novembre
- 17 . Bourse aux vêtements (Récré'actions)
- 22 au 1^{er} . Exposition du Club photo
- 24 . Concert de chorales Ste-Cécile (Lyre pérignatoise)
- 30 . «Trivial enchères» (Amicale laïque)

DÉCEMBRE

- 7 . Cabaret festif (Compagnie Le Cri dévôt)
- 13 . Don du sang
- 21 . Nuit des lumières

JANVIER

- 11 . Voeux et accueil des nouveaux habitants
- 19 . Repas des aînés
- 25 . Théâtre (Amicale laïque)

FÉVRIER

- 1^{er} . Repas du Basket
- 2 . Tripes de la Lyre
- 15 . Loto (Récré'actions)

LES MESSES

Samedi 9 et 23 novembre, à 18 h
Samedi 7 et 21 décembre, à 18 h
Mercredi 25 décembre à 10 h, messe de Noël
Samedi 11 et 25 janvier, à 18 h



Pérignat/Allier

Du 23 NOVEMBRE AU 1^{er} DÉCEMBRE 2013

MAIRIE - Semaine : 16 à 19 heures

Week-end : 10 à 12 heures et 15 à 18 heures

